

Édition spéciale

Extracts

volume - un numéro - deux

a.v.r.i.l - 2.0.0.7

Déroulement de l'Initiative d'aide Passeport partout dans la région du Niagara

“.... pour augmenter les **occasions** de participation **communautaire** dans la vie des personnes ayant une déficience intellectuelle....”

Voici ce à quoi ressemble le processus

Voici ce que nous avons appris des données fournies par la demande

Voici la méthode utilisée pour établir les priorités

Conseil de direction

(Septembre 2006-2007)

Présidente Marlene DeRose

Vice-présidente Aileen Turnbull

Présidente passée Jean Armitage

Trésorière Kristine Douglas

Nancy Bufalino
Ruth Daigle
Sally Hooper
Murray Odesse
Selvum Pillay

Secrétaire Stephen Novosedlik, Directeur général

Personnel de Contact Niagara

Directeur général Stephen Novosedlik
Responsable de l'équipe Kaarina Vogin
Chef de bureau Carol Lukasik

Coordonnateurs/coordonnatrices des ressources

Tom Archer
Karen Colavecchia
Marcia Cramp
Beth Foster
Cathy Gales (temps partiel)
Lori Gill
Margaret Griffiths (temps partiel)
Kristen Hendry (temps partiel)
Susan Kowalski (temps partiel)
Shantelle Marcoux (bilingue)
Arthur Martin
Greg Sentance

Soutiens administratifs

Mary Beattie (temps partiel)
Susan Dolgos
Jackie Frans
Anita Klemmensen
Janet Pfeifer (temps partiel)

Mission

Contact Niagara existe pour offrir des solutions concrètes aux personnes et aux familles ainsi qu'à la communauté de Niagara par la coordination des renseignements, la planification communautaire et l'accès aux services et aux mécanismes de soutien subventionnés par le MSSC.

Vision

Contact Niagara sera reconnu par la communauté pour son initiative, son sens de l'innovation et son engagement envers les personnes et les familles. On le reconnaîtra également comme élément essentiel du système de prestation de services.

Valeurs fondamentales de Contact Niagara

À Contact Niagara, les personnes et les familles sont au cœur de nos activités. Nos décisions et notre travail s'inspirent de notre croyance aux valeurs fondamentales décrites ci-dessous et de notre engagement à l'égard de celles-ci.

Intégrité, responsabilité, confiance

Engagés envers l'excellence en matière de prestation de services, nous serons manifestement fidèles à nos valeurs dans tous nos gestes. Nous...

- serons ouverts, honnêtes et objectifs;
- demanderons l'avis de notre clientèle et lui serons reconnaissants de ses conseils;
- prendrons des décisions équitables et responsables;
- serons guidés par ce que nous apprenons grâce à l'innovation et à la créativité.

Épanouissement personnel

Nous croyons que les personnes sont différentes, chacune ayant des points forts, des besoins, des sentiments et des pensées qui lui sont propres. Par conséquent, nous...

- travaillerons avec chaque personne et chaque famille pour atteindre des objectifs individuels et collectifs;
- travaillerons et agirons en partenariat avec les personnes et les familles ainsi que les communautés dont nous faisons ensemble partie.

Respect

Reconnaissant l'importance des partenariats, des alliances et de la concertation, et tenant à cœur ces principes, nous...

- assurerons des interventions souples, en temps et lieu opportuns;
- tiendrons compte de la diversité des communautés et des personnes servies;
- respecterons la vie privée et la dignité d'autrui.

Contact Niagara pour les services à l'enfance et à l'adaptation

23, rue Hannover, Bureau 8, St. Catharines ON L2W 1A3
Tél: 905-684-3407 1-800-933-3617 Téléc: 905-684-2728
www.contactniagara.org

En commençant par.....

La transformation du réseau des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle à l'échelle de la province de l'Ontario est en cours depuis environ deux ans, et doit se poursuivre encore pendant un certain nombre d'années. Alimentée par la politique du programme 'Occasions et Action', cette activité a permis d'identifier tout un éventail de résultats qui corroborent la création de solides appuis et services. Cette aide comprend l'amélioration de la capacité générale du réseau en augmentant la gamme des soutiens déjà en place, en offrant un plus grand choix de services et une plus grande flexibilité, en améliorant la gestion des capacités du réseau d'aborder les nombreuses pressions auxquelles il fait face, en aidant les personnes qui ont déjà vécu dans un foyer collectif à demeurer maintenant dans leur propre collectivité et, enfin, en connaissant beaucoup mieux les rôles et responsabilités de tous les participants et participantes, qu'il s'agisse de la personne, de la famille, des organismes ou du gouvernement.

En faisant avancer le processus de changement, le ministère des Services sociaux et communautaires a mis au point un bon nombre d'initiatives et, dans plusieurs cas, a aussi augmenté le financement nécessaire pour appuyer ces procédés. Jusqu'ici il en a résulté une augmentation de la capacité dans les domaines des services en résidence, des soutiens spécialisés et de l'accompagnement des personnes 'à risque', pour ne citer que quelques exemples.

Une des initiatives les plus ambitieuses de ce programme se trouve peut-être dans le domaine des soutiens à la participation communautaire. Connue simplement sous le nom de «Passeport», cette initiative a été créée en trois étapes au cours des dix-huit derniers mois. La troisième étape surtout possède deux attributs clés qui,

dans l'ensemble, représentent une modification importante de la façon dont nous comprenons et entreprenons l'organisation et l'offre de services. Le premier attribut concerne la notion de joindre le financement directement à une personne. Le second attribut vise à s'assurer que ce financement est portable afin de permettre à la personne de continuer à accéder aux services et aux soutiens là où elle choisit d'habiter sur toute l'étendue de la province.

Dans ce numéro d'**EXTRACTS**, nous profitons de l'occasion pour examiner de plus près certains renseignements recueillis par Contact Niagara au cours de sa gestion de la mise en œuvre de cette initiative partout dans la région du Niagara. Notre méthode présente ces données en trois étapes.

L'Initiative d'aide Passeport' à l'intégration communautaire offre aux lecteurs une explication de la méthodologie générale employée par le personnel de Contact Niagara dans leurs communications avec les gens. 'Ce que nous avons appris des présentes données', de différentes façons, un sommaire des renseignements glanés directement de la demande. Enfin,

l'Outil de priorisation du Passeport fournit un résumé très complet de la façon dont les priorités sont établies et offre une analyse des données de base dans les domaines qui ont servi à établir les priorités.

'Passeport' offre un aperçu d'un des nombreux aspects futurs du réseau des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle. Il se peut que l'information présentée dans ce numéro fournisse le début d'une meilleure compréhension de ce que l'avenir peut offrir.

Stephen Novosedlik
Directeur général

“...Une des initiatives les plus ambitieuses de ce programme se trouve peut-être dans le domaine des soutiens à la participation communautaire ...”



Le processus de l'Initiative d'aide Passeport

Tard au printemps de 2006, le ministère des Services sociaux et communautaires (MSSC) a présenté la troisième étape du Passeport, soit une initiative à l'intention des jeunes gens ayant une déficience intellectuelle mais qui ont déjà quitté l'école et qui maintenant sont à la recherche d'un appui à l'intégration dans leur collectivité. Comme le décrit le MSSC dans sa publication des lignes directrices de cet outil, l'Initiative d'aide Passeport fournit le financement nécessaire pour les activités clés qui favorisent l'acquisition de compétences personnelles et sociales ainsi que le travail de bénévolat, la formation à l'emploi, l'adaptation à la vie quotidienne et l'intégration dans les loisirs. Contact Niagara a été choisi pour créer et faciliter le processus du Passeport dans la région du Niagara.

Afin d'offrir un accueil et un processus d'évaluation efficaces selon les directives fournies par le MSSC, Contact Niagara a travaillé en consultation avec le ministère, les organismes locaux et les autres réseaux d'accueil en Ontario qui coordonnent l'Initiative d'aide Passeport. Avant d'entamer ce travail, Contact Niagara a aussi créé et mis en place une stratégie générale de communication en collaboration avec le ministère afin que les organismes, les autres fournisseurs de services et les candidats et candidates possibles soient mieux informés de l'Initiative d'aide Passeport et de ses avantages.

Parmi les défis auxquels Contact Niagara a dû faire face dans l'élaboration de Passeport, notons le départ significatif de la façon antérieure d'offrir les services ainsi que les courtes échéances pour la communication entre le ministère et les intervenants et intervenantes, le besoin qu'a Contact Niagara de créer les outils nécessaires à la réalisation de toutes les étapes liées à l'élaboration de cette initiative et, enfin, la reconnaissance que la demande excéderait le financement disponible. En réponse à ces défis, nous avons mis au point le processus qui suit pour nous permettre de réussir la mise en oeuvre de l'Initiative d'aide Passeport.

L'accès à Passeport, par l'entremise de Contact Niagara, s'effectue en sept étapes : la *Demande* et l'*Entrevue* qui recueillent les renseignements essentiels au processus de demande, le *Marquage des points*, la *Revue (priorisation)*, la *Notification*, le *Genre de services nécessaires* et le *Contrôle des bénéficiaires et la revue du processus interne*.

Demande: Une demande adressée à l'Initiative d'aide Passeport est placée en communiquant avec Contact Niagara où une coordonnatrice ou un coordonnateur de ressources (CR) reçoit l'appel et confirme que cette personne possède les critères de base d'admissibilité. Dès que les critères d'admissibilité sont établis et que le consentement est confirmé, Contact Niagara offre une explication complète du processus du Passeport et fixe un rendez-vous pour une entrevue avec cette personne (et/ou l'aide primaire) afin de remplir un formulaire d'accueil et une demande de Passeport. Si cette personne est intéressée et si elle y consent, il est possible de remplir une partie de la demande, ou la demande en entier, avant l'entrevue. La Demande de Passeport est disponible en ligne en s'adressant aux sites web du MSSC et de Contact Niagara.

Entrevue: Au cours de l'entrevue, la coordonnatrice ou le coordonnateur des ressources remplit l'Outil commun à l'accueil (OCA) de Contact Niagara ainsi que la demande de Passeport et le questionnaire 'Outil de priorisation'. L'entrevue comprend également une discussion des autres ressources qui peuvent être offertes par l'entremise de Contact Niagara ainsi qu'une discussion préliminaire concernant les deux options du financement offert par l'Initiative d'aide Passeport (financement autodirigé ou dirigé par un organisme) et, enfin, une explication des étapes suivantes du processus, y compris la prise de décision.

Marquage des points: Les demandes de Passeport et la documentation qui confirme qu'une personne a une déficience intellectuelle sont alors envoyées au(x) chef(s) désigné(s) à Contact Niagara qui revoit(en)t toute cette documentation, et demande(nt) plus de renseignements si l'information n'est pas claire ou si elle est incomplète. Ensuite, cette personne désignée envoie l'information à l'équipe qui marque les points en se servant du Guide d'appui à la décision du Passeport (GADP) pour déterminer les niveaux de soutien et de financement nécessaires. L'Outil commun à l'accueil de Contact Niagara sert à compléter les renseignements fournis dans la Demande afin de faciliter la prise de décision.

Revue (Priorisation): Afin d'affecter les fonds honnêtement et équitablement entre les personnes admissibles, Contact Niagara a mis au point un Outil de priorisation (présenté dans un article subséquent) qui a également été revu en détail à la fin de la mise en place du processus. L'emploi de cet outil de Contact Niagara détermine la place accordée à chaque personne. Ce procédé établit également une liste de priorités pour les personnes admissibles et les allocations financières qui leur sont assignées.

Notification: En ce qui concerne les allocations de 2006, après que les décisions ont été prises, toutes les personnes admissibles ont été averties du résultat du processus de prise de décision, y compris la non-admissibilité et ses raisons, l'admissibilité et l'allocation de fonds, ou l'admissibilité et la place occupée sur une liste d'attente. De façon continue, les personnes qui ont fait une demande sont informées à l'accueil qu'elles sont placées sur une liste d'attente, et ensuite qu'elles seront averties si le financement pour l'Initiative d'aide Passeport devient disponible.

Genre de services identifiés: Les personnes qui sont admissibles, et pour qui le financement est disponible, sont placées en communication avec la coordonnatrice ou le coordonnateur des ressources qui a rempli l'accueil original afin de discuter des options dans le choix convenable d'un organisme de paiements de transfert (OPT) pour offrir un appui aux activités communautaires, ou encore pour fournir les renseignements nécessaires à l'autogestion des fonds. Si les candidats et candidates choisissent de diriger leur financement vers un OPT, les services sont négociés directement entre ces personnes et l'organisme. Si elles choisissent d'autogérer leurs fonds, une Entente de financement direct est signée avec Contact Niagara.

Dans sa première année, le processus d'accueil a reçu 128 demandes de Passeport et a rejoint avec succès les objectifs de priorisation des besoins de financement.

Contrôle des bénéficiaires et revue des processus internes: Contact Niagara doit travailler avec le Bureau régional du MSSC lorsque sont déterminées les attentes liées au contrôle du financement tant des personnes qui autogèrent leurs fonds que celles qui ont choisi de recevoir des services par l'entremise d'un OPT. Ces personnes doivent, en tout temps, avvertir Contact Niagara d'un changement significatif dans leurs circonstances. Contact Niagara exige aussi qu'elles soumettent une nouvelle demande de financement de Passeport tous les trois ans, selon les directives du ministère. Un processus de révision est disponible pour les personnes et les familles qui croient que l'étude de la demande n'a pas abouti à un résultat juste et équitable. Il existe un

processus pour traiter des cas où des fonds supplémentaires sont requis suite à une modification des circonstances après une situation de crise. Enfin, Contact Niagara compte poursuivre la révision et l'évaluation continues de toute l'Initiative d'aide Passeport afin d'effectuer les révisions nécessaires.

Dans sa première année, le processus d'accueil a reçu 128 demandes de Passeport et a rejoint avec succès les objectifs de priorisation des besoins de financement. Dans les années à venir, Contact Niagara continuera à évaluer ce processus et à l'améliorer, au besoin, afin de s'assurer que l'Initiative d'aide Passeport continue à aider les personnes qui en ont le plus besoin.

Ce que nous avons appris des données contenues dans les demandes

En gérant la mise en place de l'Initiative d'aide Passeport, nous avons recueilli de nombreuses données. Un total de 128 personnes ont soumis une demande et 31 d'entre elles ont reçu une allocation financière. Les personnes qui n'ont pas reçu de financement figurent maintenant sur la liste d'attente actuelle pour recevoir l'appui de la collectivité. En fournissant une analyse des données à suivre, il a été décidé que pour chaque variable il y aurait un rapport de deux différents groupes à des fins de

comparaison. Le premier groupe représenterait toutes les demandes reçues à la date d'échéance du 31 août 2006, et le second groupe concernerait les demandes approuvées parmi ce groupe. Nous présentons ces renseignements sous quatre titres : *Démographie, Soutiens rémunérés et non rémunérés, Marquage des points de la demande selon le domaine, et Sommaire des données.*

Démographie

Situation de vie actuelle

Dans une perspective élargie, cette initiative visait les personnes qui habitaient au foyer avec leur famille, ou encore qui vivaient dans des situations diverses, par exemple, en menant une vie autonome ou en vivant dans un foyer de groupe ou avec des arrangements familiaux. De tous ces candidats et candidates,

environ 74 % habitaient avec leur famille au 31 août 2006. Du groupe qui a reçu un financement, 87 % habitaient dans les mêmes circonstances. Alternativement, il y avait une répartition plus ou moins égale des arrangements chez les autres individus des deux groupes.

Tableau 1: Situation de vie actuelle

Situation de vie	Toutes les demandes		Demandes financées	
	Nombre	Total du %	Nombre	Total du %
Vit seul/e ou avec amis/es	11	8,6 %	1	3,3 %
Vit dans un foyer de groupe	4	3,2 %	0	0
Vit avec une famille d'accueil	6	4,7 %	1	3,3 %
Vit avec sa famille	95	74,2 %	27	87,0 %
Autre	12	9,3 %	2	6,4 %
TOTAL	128	100 %	31	100 %

Région géographique

La région géographique originale de tous les candidats et candidates semble suivre la répartition générale de la population de la région du Niagara. Les exceptions étaient Port Colborne et Welland où les deux collectivités avaient un taux de demandes

un peu plus élevé que la répartition de la population aurait pu l'indiquer. Ce même modèle était habituellement répété pour le groupe dont le financement a été approuvé.

Tableau 2: Région géographique

Collectivité	Toutes les demandes		Demandes financées	
	Nombre	Total du %	Nombre	Total du %
St Catharines	36	28,1 %	5	16,1 %
Welland	24	18,7 %	8	25,8 %
Port Colborne	12	9,4 %	3	9,6 %

Tableau 2: Région géographique (suite)

Collectivité	Toutes les demandes		Demandes financées	
	Nombre	Total du %	Nombre	Total du %
Thorold	8	6,3 %	5	16,1 %
Niagara Falls	8	6,3 %	2	6,5 %
Fort Erie	7	5,5 %	1	3,2 %
Crystal Beach	6	4,6 %	2	6,5 %
Grimsby	4	3,1 %	0	0,0 %
Ridgeway	4	3,1 %	1	3,2 %
Vineland	3	2,3 %	0	0,0 %
Beamsville	2	1,5 %	1	3,2 %
Fenwick	2	1,5 %	1	3,2 %
Smithville	2	1,5 %	0	0,0 %
Virgil	2	1,5 %	0	0,0 %
Niagara on the Lake	2	1,5 %	0	0,0 %
Chippawa	1	0,8 %	0	0,0 %
Fonthill	1	0,8 %	1	3,2 %
St. Anns	1	0,8 %	0	0,0 %
Stevensville	1	0,8 %	0	0,0 %
Wainfleet	1	0,8 %	1	3,2 %
Non inscrit	1	0,8 %	0	0,0 %
TOTAL	128	100 %	31	100 %

Cohorte selon l'âge

Habituellement, cette initiative visait aussi les personnes qui quittaient l'école ou qui l'avaient quittée récemment. Toutefois, il ne s'agissait pas là d'un groupe cible exclusif. À mesure que l'initiative était déployée et qu'une clarification continue était obtenue du ministère, il a fallu aussi prêter attention aux personnes dans toutes les cohortes d'âge. À des fins d'illustration, le **Tableau 3** fournit une analyse de toutes les demandes selon l'âge de la cohorte. Du total, environ 70 % avaient moins de 30

ans, et parmi ce groupe 30 % avaient entre 18 et 21 ans – un des groupes cibles primaires. Toutefois, tel que noté au **Tableau 4** en ce qui touche le groupe financé, un total de 61 % avaient entre 18 et 21 ans, ce qui reflète généralement l'intention et l'esprit de l'initiative. Enfin, un autre 22 % des personnes avaient entre 22 et 30 ans tandis que les cinq dernières personnes (17 %) avaient 31 ans et plus.

Tableau 3: Groupes d'âge – Toutes les demandes

Cohorte	Homme		Femme		Total	
	Nombre	Total du %	Nombre	Total du %	Nombre	Total du %
18 – 21	23	33,8 %	15	25,0 %	38	29,6 %
22 – 30	25	36,8 %	26	43,3 %	51	39,8 %
31 – 40	11	16,2 %	8	13,3 %	19	14,8 %
41 – 50	5	7,4 %	7	11,6 %	12	9,3 %
51 – 60	4	5,8 %	4	6,8 %	8	6,5 %
TOTAL	68	100 %	60	100 %	128	100 %
Total du %		53,1 %		46,9 %		

Tableau 4: Groupes d'âge – Personnes financées

Cohorte	Homme		Femme		Total	
	Nombre	Total du %	Nombre	Total du %	Nombre	Total du %
18 – 21	11	61,1 %	8	61,5 %	19	61,2 %
22 – 30	4	22,2 %	3	23,1 %	7	22,5 %
31 – 40	3	16,7 %	1	7,7 %	4	12,9 %
41 – 50	0	0,0 %	1	7,7 %	1	3,4 %
51 – 60	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
	18	100,0 %	13	100,0 %	31	100,0 %
Total du %		58,0 %		42,0 %		

Nombre d'années hors de l'école

Conjointement avec les **Tableaux 3 et 4**, l'information a été recueillie sur le nombre d'années depuis que les candidats et candidates avaient quitté l'école. En ce qui concerne toutes ces personnes, un total d'environ 56 % avaient laissé l'école depuis cinq ans ou moins. Une analyse plus détaillée révèle que 26% avaient laissé depuis un an (ou moins) et 10 % depuis deux ans. En ce qui concerne les personnes qui ont reçu un financement, environ 70 % avaient quitté l'école depuis cinq ans ou moins, soit 45 % après un an et 22% après 2 ans.

Tableau 5: Nombre d'année hors de l'école

Nombre d'années	Toutes les demandes		Demandes financées	
	Nombre	Total du %	Nombre	Total du %
1	33	25,7 %	14	45,1 %
2	13	10,1 %	7	22,5 %
3	11	8,6 %	0	0
4	6	4,7 %	0	0
5	8	6,2 %	1	3,3 %
6 – 10	15	11,7 %	4	12,9 %
11 – 15	14	10,9 %	4	12,9 %
> 15	28	22,1 %	1	3,3 %
TOTAL	128	100 %	31	100 %

Soutiens rémunérés et non rémunérés

Parmi les renseignements demandés figurait le besoin de savoir, s'il y avait lieu, quels soutiens la personne recevait. Deux genres de services généraux ont été reconnus, à savoir les services 'rémunérés' et les services 'non rémunérés'. Les soutiens rémunérés sont définis comme étant les services officiels et financés par divers programmes / organismes gouvernementaux et accessibles à la personne tout au cours de la journée. Il y a, entre autres, les soutiens financés par le MSSC, les programmes de loisirs financés par la municipalité, les services fournis par l'entremise des centres d'accès aux soins communautaires, tous les versements d'assurance et les bénéfices de l'INCA. Toutefois, en ce qui concerne l'Initiative d'aide Passeport, le programme des Services particuliers à domicile (SPAD) ne faisait pas partie de cette catégorie. Les soutiens non rémunérés comprennent les services sans caractère officiel auxquels une personne peut accéder durant la journée. Il pourrait s'agir, généralement, de l'aide familiale, d'une activité de bénévolat ou de la participation à des groupes communautaires, pour n'en nommer que quelques-uns. En recueillant ces données, les personnes recevaient un total de points associés au niveau des soutiens obtenus dans ces deux

catégories. En ce qui concerne les soutiens rémunérés, les points étaient établis à partir des arrangements faits par la personne pour recevoir des soutiens convenables et réguliers (p. ex. durant la journée entière ou pendant 35 à 40 heures par semaine) jusqu'à l'aide de personnes qui ne recevaient absolument aucune rémunération. En ce qui touche les soutiens non rémunérés, le marquage des points allait des personnes recevant des soutiens réguliers mais limités (p. ex. plusieurs heures par jour, plusieurs jours par semaine) jusqu'aux personnes qui ne recevaient aucun soutien.

Le **Tableau 6** fournit une analyse de l'appui rémunéré. En ce qui concerne toutes les demandes, la majorité (83,7 %) avait peu ou pas de soutiens convenables. Ce chiffre correspond à celui du groupe dont le financement a été approuvé éventuellement où environ 87 % des personnes avaient peu ou pas de soutiens. En examinant les données des soutiens non rémunérés (**Tableau 7**), essentiellement, c'est le même modèle qui se répète, c'est-à-dire que la grande majorité de toutes les demandes reçues et approuvées (95 % et 100 % respectivement) n'avait accès qu'à peu ou à aucun soutien.

Tableau 6: Points pour les services rémunérés

Niveau de soutien	Toutes les demandes		Demandes financées	
	Nombre	Total du %	Nombre	Total du %
Régulier et convenable	8	6,2 %	0	0
Quelques soutiens	13	10,1 %	4	12,9 %
Quelques soutiens, mais inadéquats pour le besoin	69	53,9 %	15	48,3 %
Aucun soutien convenable	38	29,8 %	12	38,8 %
TOTAL	128	100 %	31	100 %

Tableau 7: Points pour les soutiens non rémunérés

Niveau de soutien	Toutes les demandes		Demandes financées	
	Nombre	Total du %	Nombre	Total du %
Disponibilité des soutiens réguliers mais limités	5	3,9 %	0	0
Soutiens occasionnels disponibles	72	56,2 %	10	32,2 %
Aucun soutien disponible	51	39,9 %	21	67,8 %
TOTAL	128	100 %	31	100 %

Marquage des points de la demande selon le domaine

La demande utilisée pour l'Initiative d'aide Passeport a été conçue par le ministère des Services sociaux et communautaires (MSSC) à la suite d'un processus de consultation à l'échelle de la province de l'Ontario. Il en a résulté un cadre de travail uniformisé pour les points accordés aux demandes admissibles à un financement du Passeport. En plus de recueillir des renseignements démographiques, ce travail a identifié cinq principaux domaines des soutiens, à savoir la communication, la supervision, le comportement, les soins personnels et la santé /

les besoins médicaux. Tous ces domaines utilisent un modèle de 'niveau de soutiens' dont cinq catégories s'appliquent à chacun d'eux. Le **TABLEAU 8** offre une vue d'ensemble du nombre total des demandes (**N=128**) admissibles au financement de l'Initiative d'aide Passeport et le niveau de soutien établi pour les cinq domaines énumérés ci-dessous. Le **TABLEAU 9** offre la même analyse des données en ce qu'elles concernent le nombre total de demandes de Passeport approuvées pour un financement (**N=31**).

Tableau 8: Points par domaine – Toutes demandes comprises

Domaine	Peu / Aucun soutien		Soutien minimal		Soutien modéré		Soutien important		Soutien exceptionnel		TOTAL	
	N ^o	%*	N ^o	%*	N ^o	%*	N ^o	%*	N ^o	%*	N ^o	%
Communication	21	16,4 %	59	46,0 %	21	16,4 %	23	17,9 %	4	3,1 %	128	100 %
Supervision	36	28,1 %	33	25,7 %	29	22,6 %	24	18,7 %	6	4,6 %	128	100 %
Comportement	59	46,0 %	28	21,8 %	27	21,0 %	12	9,3 %	2	1,5 %	128	100 %
Soins personnels	71	55,4 %	27	21,0 %	15	11,7 %	9	7,0 %	6	4,6 %	128	100 %
Santé/Soins médicaux	100	78,1 %	26	20,3 %	2	1,5 %	0	0 %	0	0 %	128	100 %

Tel que présenté au **TABLEAU 8** ci-dessus, la majorité des demandes admissibles au financement de l'Initiative d'aide Passeport se plaçaient au-dessous du 'soutien modéré' nécessaire dans les domaines de la santé / des soins médicaux (98,4 % ou 126 personnes), des soins personnels (77 % ou 98 personnes), du comportement (68 % ou 87 personnes) et de la

communication (62,4 % ou 80 personnes). En ce qui concerne la supervision, la répartition est environ la même entre les personnes au-dessous du niveau modéré (53,8 % ou 69 personnes) et les personnes ayant des besoins modérés ou plus élevés (46,2 % ou 59 personnes).

Tableau 9: Points accordés aux demandes par domaine – Demandes financées

Domain	Peu / Aucun soutien		Soutien minimal		Soutien modéré		Soutien important		Soutien exceptionnel		TOTAL	
	N°	%	N°	%	N°	%	N°	%	N°	%	N°	%
Communication	2	6,4 %	13	41,9 %	6	19,3 %	8	25,8 %	2	6,4 %	31	100 %
Supervision	4	12,9 %	5	16,1 %	8	25,8 %	10	32,2 %	4	12,9 %	31	100 %
Comportement	7	22,5 %	7	22,5 %	10	32,2 %	6	19,3 %	1	3,2 %	31	100 %
Soins personnels	13	41,9 %	5	16,1 %	8	25,8 %	4	12,9 %	1	3,2 %	31	100 %
Santé/Soins médicaux	21	67,7 %	9	29,0 %	1	3,2 %	0	0 %	0	0 %	31	100 %

Le groupe des demandes financées, telles qu'illustrées au **TABLEAU 9**, présentent généralement des caractéristiques un peu différentes. Dans les domaines de la santé / des soins médicaux et des soins personnels, la majorité des candidats et candidates recevaient moins que le soutien modéré nécessaire (97 % ou 30 personnes et 58 % ou 18 personnes respectivement). Toutefois, les niveaux des soutiens modérés ou plus élevés sont jugés nécessaires dans les domaines de la supervision (71 % ou 22 personnes), du comportement (54,7 %

ou 17 personnes) et de la communication (51,5 % ou 16 personnes).

En comparant les deux groupes en général, ils ont tous les deux obtenu des points semblables dans les domaines des soins personnels et de la santé / des soins médicaux. Néanmoins, le groupe financé tendait à avoir de plus hauts points dans les domaines du comportement, de la supervision et de la communication.

Sommaire des données

Genre de financement

Bien qu'il y ait eu plusieurs nouveaux éléments intéressants dans cette initiative, deux caractéristiques en particulier, considérées dans leur ensemble, se distinguent de celles des autres fonds qui favorisent les services offerts aux personnes ayant une déficience intellectuelle, à savoir l'allocation et la remise d'un montant précis d'argent à une personne et l'habileté de cette personne à choisir la façon dont elle accède au financement. En ce qui touche cette deuxième option, les personnes ont le choix de recevoir leur allocation directement ou d'avoir cet argent envoyé directement à un organisme, en leur nom, selon les services et les soutiens que cet organisme peut offrir. Le **TABLEAU 10** offre une vue générale du 'genre de financement' mentionné par les candidats et candidates. En tenant compte de

toutes les demandes, 39 % des personnes ont indiqué, à l'accueil, qu'elles préféreraient que l'organisme gère ces fonds. Trente-trois pour cent (33 %) ont indiqué qu'elles préféreraient le 'financement direct' tandis que les autres 35 personnes étaient indécises. Toutefois, en ce qui concerne les personnes rémunérées, il y avait une répartition presque égale entre les deux genres de financement choisis. Compte tenu de la nouveauté de cette initiative, il n'y a pas d'antécédent ou de modèle déjà établi pour permettre de comparer les données. Néanmoins, il faut noter que, dès le début, la question du 'genre de financement' a été le sujet de beaucoup de discussion tant au niveau local que provincial.

Tableau 10: Genre de financement

Genre de financement	Toutes les demandes		Demandes financées	
	Nombre	Total du %	Nombre	Total du %
Services d'un organisme	50	39,0 %	17	54,8 %
Financement direct	43	33,6 %	14	45,2 %
Indécision	35	27,4 %	0	0,0 %
TOTAL	128	100 %	31	100 %

Niveaux de financement

Tel que mentionné précédemment, la demande elle-même a recueilli des données provenant d'un bon nombre de domaines dans un format qui permet le marquage des points. Toutes ces données ayant alors été réunies et appliquées à la grille de financement élaborée par le ministère, il est possible de trouver une allocation financière correspondante. Les demandes ont toutes été notées de cette façon. Le **TABLEAU 11** fournit un bref aperçu de l'étendue et des moyens de financement tant pour le groupe en entier que pour les demandes qui ont été approuvées. La seule différence notable est que l'étendue minimum du financement pour le groupe approuvé était plus élevée que celle du groupe tout entier. Il faut aussi noter qu'aucune demande maximum de financement, soit 25 000 \$, n'a été atteinte par un candidat ou une candidate.

Tableau 11: Niveaux de financement

Financement	Toutes les demandes	Demandes financées
Montant minimum financé	1600	3200
Montant maximum financé	21305	21305
Montant moyen financé	6649	9417

Catégorie de soutiens

Lorsque les renseignements dans tous les domaines touchant une personne ont été réunis, ces données ont figuré dans une des quatre catégories globales établies par l'Outil d'accueil. Le **TABLEAU 12** offre une vue d'ensemble du nombre de personnes dans chacune de ces quatre catégories. En ce qui concerne toutes les demandes, 58 % faisaient partie de la catégorie ayant besoin d'un soutien minimal, 33 % d'un besoin modéré, 7 % d'un besoin important et une personne avait besoin d'un soutien exceptionnel. Parmi les demandes approuvées pour un financement, le modèle de répartition était plutôt différent car

38 % se plaçaient dans chacune des catégories de besoin minimal et modéré, 19 % dans la catégorie de besoin important et une personne dans la catégorie de besoin exceptionnel. Il est important de reconnaître que les décisions liées aux demandes approuvées ne sont pas basées sur les points reçus à l'accueil, ni plus tard au prorata d'une cible réalisée par catégorie mais, plutôt, ces décisions sont prises en se basant sur l'Outil de priorisation. Compte tenu de ce fait, il est possible d'expliquer en partie la différence entre le modèle de répartition des demandes approuvées et le groupe total des demandes.

Tableau 12: Catégorie des soutiens

Catégorie de soutien	Toutes les demandes		Demandes financées	
	Nombre	Total du %	Nombre	Total du %
Minimal (7 – 39)	75	58,6 %	12	38,7 %
Modéré (40 – 69)	43	33,6 %	12	38,7 %
Important (70 – 89)	9	7,0 %	6	19,3 %
Exceptionnel (90 -	1	0,8 %	1	3,3 %
TOTAL	128	100 %	31	100 %

Le 'Passeport' Outil de priorisation

Lorsque Contact Niagara a commencé la mise en œuvre de l'Initiative d'aide Passeport, il est devenu évident que même si les Lignes directrices de l'Initiative d'aide Passeport fournies par le ministère comprenaient un 'Guide de prise de décision' pour aider à établir les niveaux de financement des demandes, ces directives ne comprenaient pas un outil de priorisation pour déterminer lesquelles des nombreuses demandes admissibles pour ce Passeport devaient recevoir un financement à même l'allocation de 2006. Aussi, la meilleure façon d'aller de l'avant, compte tenu des échéances à respecter pour ce projet, était d'élaborer un outil et un processus de priorisation basés sur des

instruments déjà en place ainsi que sur de la recherche pertinente et les Lignes directrices du Passeport. Afin de créer un outil qui offrirait une évaluation juste et équitable des demandes qui méritent la plus haute priorité, Contact Niagara a entrepris une revue de son inventaire actuel des processus d'évaluation ainsi que d'autres instruments semblables disponibles dans les secteurs de la santé et des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle. Cette étude comprenait, entre autres, deux projets de l'Alaska et de l'Australie qui s'étaient penchés sur le processus de priorisation dans le domaine de la déficience intellectuelle.

En mettant au point cet Outil de priorisation, Contact Niagara a aussi étudié plusieurs facteurs importants comme:

- le but original de l'Initiative d'aide Passeport,
- la population ciblée,
- les pressions de services compétitifs entre les personnes qui ont récemment quitté l'école et celles qui sont en attente de services.

Contact Niagara a aussi inclus dans ses délibérations les 'considérations pour l'accès' du ministère (MSSC – Lignes directrices concernant le Passeport) qui tracent les normes provinciales minimales pour aider à déterminer quelles personnes avaient le plus besoin d'aide, et un processus de priorisation qui comprend:

- la possibilité de bénéficier des soutiens accordés aux personnes dans chacune des catégories de besoin de soutiens,
- la capacité de la collectivité,
- l'habileté de la famille à se tirer d'affaire,
- l'effet des soutiens dans la prévention d'une crise (pour la personne et/ou la famille),
- la disponibilité de soutiens non rémunérés (à la personne et/ou à la famille),
- la durée du temps d'attente de la personne / famille pour recevoir un appui à la participation communautaire.

L'Outil de priorisation qui a été mis au point a pour but de fournir une indication des besoins de l'aide-soignant(e), de la capacité de la collectivité et des domaines de risque pour les personnes qui présentent une demande de Passeport. Les sujets discutés dans cet Outil offrent d'abord aux personnes en quête de soutiens, et à leurs aides, des explications sur l'obligation de recueillir des renseignements supplémentaires. Un chiffre est alors assigné à leurs réponses.

Pour aborder la question de la capacité de la collectivité, on a demandé aux personnes et à leurs aides la fréquence (jamais, souvent ou toujours) des problèmes qui constituaient une barrière à leur intégration dans la collectivité, par exemple,

- le transport,
- le soutien de la famille ou d'un/une bénévole,
- la disponibilité des activités préférées dans la collectivité,
- le financement des activités communautaires.

De la même façon, en ce qui concerne l'habileté de la famille à se tirer d'affaire, on a posé des questions concernant les besoins de l'aide primaire, et l'effet de répondre aux besoins d'une personne handicapée en voyant au bien-être de l'aide primaire. On a demandé à ces aides d'indiquer l'importance de certains facteurs dans leur situation, comme:

- l'absence d'aide primaire,
- l'aide a plus de 65 ans,
- l'aide n'a pas le soutien d'autres personnes,
- l'aide a des problèmes médicaux / de santé,
- l'aide a des difficultés physiques / de mobilité,

- l'aide aussi a une déficience intellectuelle,
- l'aide a reçu un diagnostic touchant la santé mentale,
- l'aide est aussi responsable d'un autre membre handicapé de la famille,
- l'aide doit travailler à temps plein pour faire vivre la famille,
- l'aide dont l'emploi est compromis parce qu'il ou elle doit répondre aux besoins de la personne.

Afin d'évaluer les effets des soutiens à la participation communautaire pour prévenir une crise, on a demandé au candidat et à la candidate ainsi qu'aux aides de décrire les comportements qui pourraient poser un risque à cette personne si elle ne pouvait compter sur l'appui de la collectivité. Voici quelques exemples donnés:

- l'automutilation,
- la mise en danger de soi,
- la perte de compétences fonctionnelles,
- les torts infligés à autrui,
- la destruction de la propriété,
- le comportement colérique,
- la fuite qui peut porter préjudice.

On a aussi demandé aux personnes et aux familles si ces comportements et autre conduite semblable poseraient jamais, parfois, souvent ou toujours un risque si la personne n'était pas intégrée dans les activités de la collectivité.

En plus des questions liées aux catégories décrites ci-dessus, nous avons aussi interrogé les personnes et leurs aides pour savoir depuis combien de temps ils ou elles cherchaient ou attendaient des soutiens à l'intégration communautaire. De plus, des renseignements sur la disponibilité des soutiens non rémunérés (non officiels) ont été obtenus lors de la demande de Passeport.

De façon générale, la matrice du marquage des points élaborée par l'Outil de priorisation a assigné des points pour déterminer la présence des facteurs de risque liés à l'aide et à la fréquence de l'inquiétude touchant les autres catégories. Lorsque les points de tous les domaines avaient été réunis, les candidats et candidates ont été placés sur une liste des priorités établies pour arriver à des décisions de financement. Sur un total possible de 80, les 128 personnes qui ont demandé un Passeport ont obtenu entre 12 et 61 points. Les personnes qui ont atteint 42 points ou plus à l'Outil de priorisation ont reçu un financement provenant de l'allocation des fonds de 2006.

Chaque catégorie qui figure dans l'Outil des priorités peut être rangée en quatre niveaux, soit minimal, modéré, important et exceptionnel. Cette délimitation des priorités par niveau de risque sert à indiquer les niveaux de risque dans toutes les demandes de Passeport, par comparaison avec celles qui ont reçu un financement. Les valeurs essentielles des points accordés par l'Outil de priorisation sont difficiles à interpréter si une personne n'est pas complètement familière avec cet outil. Le **TABLEAU 13** ci-dessous indique l'éventail des points pour chaque catégorie ainsi que l'éventail total des points pour chaque niveau de priorité.

Tableau 13: Éventail des points par catégorie

Catégorie de risque	Éventail des points de base par catégorie Niveau de priorité				
	Minimal	Modéré	Important	Exceptionnel	TOTAL
Capacité de la collectivité	0-2	3-4	5-6	7-8	___/8
Habilité de la famille à se tirer d'affaire	0-3	4-7	8-11	≥ 12	___/20
Effets des soutiens dans la prévention de crise	0-6	7-13	14-19	≥20	___/32
Disponibilité des soutiens	N/A	0-4	10	N/A	___/10
Durée de temps sur la liste d'attente ¹	0	3	6	10	___/10
Total des points	0-20	21-35	36-50	≥ 51	___/80

1. Il n'y avait pas de catégorie minimale dans ce domaine.

Le **TABLEAU 14** ci-dessous indique les détails (nombre total et pourcentage) de toutes les demandes de Passeport, par niveau de priorité pour chaque catégorie. De façon générale, 61 % des demandes se plaçaient au niveau important ou exceptionnel dans la catégorie 'Capacité de la collectivité', 96 % au niveau important ou exceptionnel dans la catégorie 'Disponibilité des soutiens', et 75 % au niveau important dans la catégorie 'Durée de temps passé sur la liste d'attente'. Dans cette dernière catégorie, les personnes ont été placées au niveau important si elles étaient nouvellement diplômées (la population cible de cette

initiative) ou si elles avaient attendu ou sollicité de l'aide à l'intégration communautaire depuis plus de cinq ans. Néanmoins, 61 % des demandes se trouvaient au niveau minimal ou modéré dans la catégorie 'Habilité de la famille à se tirer d'affaire', et 81 % au niveau minimal à modéré dans la catégorie des 'Effets des soutiens dans la prévention de crise'. Quant au niveau du total des points de priorité, la plupart des demandes (82 %) se plaçaient au niveau modéré à important, et 9 % aux niveaux minimal et exceptionnel respectivement.

Tableau 14: Niveau de priorité – Toutes les demandes

Catégorie de risque	Minimal		Modéré		Important		Exceptionnel		TOTAL	
	N ^o	%	N ^o	%	N ^o	%	N ^o	%	N ^o	%
Capacité de la collectivité	22	17 %	28	22 %	44	34 %	34	27 %	128	100 %
Habilité de la famille à se tirer d'affaire	37	29 %	41	32 %	37	29 %	13	10 %	128	100 %
Effets des soutiens dans la prévention de crises	61	48 %	42	33 %	17	13 %	8	6 %	128	100 %
Disponibilité des soutiens	0	0 %	5	4 %	72	56 %	51	40 %	128	100 %
Durée de temps sur la liste d'attente ¹	0	0 %	32	25 %	96	75 %	0	0 %	128	100 %
Total des points	12	9 %	59	47 %	45	35 %	12	9 %	128	100 %

1. Il n'y avait pas de catégorie minimale ou exceptionnelle dans ce domaine.

Le **TABLEAU 15** ci-dessous indique une analyse semblable, par niveau de priorité, pour toutes les personnes qui ont reçu un financement. De ce groupe, 87 % d'entre elles figuraient au niveau important à exceptionnel dans la catégorie 'Capacité de la collectivité', 78 % au niveau important à exceptionnel dans la catégorie 'Habilité de la famille à se tirer d'affaire', 65 % au niveau important à exceptionnel dans la catégorie des 'Effets des soutiens dans la prévention d'une crise', 100 % au niveau important à exceptionnel dans la catégorie des 'Soutiens disponibles', et 94 % au niveau important à exceptionnel dans la catégorie 'Temps passé sur la liste d'attente'. Bien que ces chiffres suggèrent que la disponibilité des soutiens et la durée du

temps passé sur la liste d'attente étaient des facteurs dans tous les cas, les personnes qui avaient les points de priorité les plus élevés (et qui, par conséquent, recevaient un financement) avaient aussi des points pour indiquer un risque plus élevé lié à l'habileté de la famille à se tirer d'affaire, aux effets des soutiens dans la prévention d'une crise, et à la capacité de la collectivité. En ce qui concerne le marquage des points pour arriver à la priorité absolue, 100 % des 31 personnes qui ayant reçu un financement figuraient aux niveaux important à exceptionnel, ce qui est normal dans un processus qui octroie les fonds disponibles en se basant sur l'établissement des priorités.

Tableau 15: Niveau de priorité – Demandes financées

Catégorie selon le risque	Minimal		Modéré		Important		Exceptionnel		TOTAL	
	N ^o	%	N ^o	%	N ^o	%	N ^o	%	N ^o	%
Capacité de la collectivité	0	0 %	4	13 %	14	45 %	13	42 %	31	100 %
Habilité de la famille à se tirer d'affaire	1	3 %	6	19 %	13	42 %	11	36 %	31	100 %
Effets des soutiens dans la prévention d'une crise	1	3 %	10	32 %	13	42 %	7	23 %	31	100 %
Disponibilité des soutiens	0	0 %	0	0 %	10	32 %	21	68 %	31	100 %
Temps passé sur la liste d'attente	0	0 %	2	6 %	29	94 %	0	0 %	31	100 %
Total des points	0	0 %	0	0 %	19	61 %	12	39 %	31	100 %

Un dernier regard sur les données permet de comparer la moyenne des points accordés aux personnes qui ont reçu un financement, avec les points de celles qui n'en n'ont pas reçus, dans chaque catégorie de priorisation. Cette analyse aide à reconnaître ou à confirmer le fait que les catégories où les personnes qui ont reçu un financement affichaient aussi les points les plus élevés, en comparaison des personnes qui n'avaient pas reçu de financement. Le **TABLEAU 16** ci-dessous

fournit le sommaire de la moyenne de ces points. Dans cette analyse, bien que les personnes qui ont reçu un financement avaient en moyenne des points plus élevés dans chacune des catégories de priorité, la moyenne de leurs points était presque le double des points des personnes qui n'avaient pas reçu de financement dans la catégorie 'Habilité de la famille à se tirer d'affaire', et presque trois fois plus élevée dans le domaine des 'Effets des soutiens dans la prévention de crise'.

Tableau 16: Moyenne des points par catégorie

Catégorie de risque	Moyenne des points par catégorie		Total des points possibles par catégorie
	Personnes qui ont reçu un financement (31)	Personnes qui n'ont pas reçu de financement (97)	
Capacité de la collectivité	6.0	4.5	___/8
Habilité de la famille à se tirer d'affaire	9.5	5.2	___/20
Effets des soutiens pour prévenir une crise	14.8	5.4	___/32
Disponibilité des soutiens	9.6	7.7	___/10
Durée du temps sur la liste d'attente	8.7	7.0	___/10
Total des points	48.7	29.9	___/80

Contact Niagara s'est servi du Profil de risque dans le cas de 128 demandes de Passeport afin d'aider à déterminer quelles personnes avaient la plus haute priorité pour recevoir l'allocation du financement disponible au cours de l'exercice 2006-2007. Afin de mettre à l'essai l'efficacité de l'Outil de priorisation, un système de contrôles a été mis en place pour reconnaître et évaluer toutes les différences entre les niveaux de risque des

personnes à qui l'Outil a accordé priorité et celles à qui il l'a refusée.

En analyse finale, aucune divergence n'a été trouvée et l'Outil de priorisation de Contact Niagara a fourni une méthode efficace et constante pour l'organisation des demandes par ordre de priorité.

Et en terminant avec.....

Ce que nous apprenons et ce que nous pouvons faire de ces connaissances acquises constituent l'essentiel nécessaire pour effectuer des améliorations. Dans le cas de l'Initiative d'aide Passeport, nous en avons beaucoup appris en allant de l'avant avec ce programme, et nous croyons qu'à l'avenir cette démarche servira à améliorer nos capacités dans tous les aspects de ce processus.

Peut-être un des domaines les plus importants, où beaucoup de travail et d'apprentissage ont eu lieu, concernait la question de la priorisation. Dans ce cas, le ministère avait présenté une double directive. En premier lieu, il fallait s'assurer que les personnes ayant 'le plus grand besoin' sont placées par ordre de priorité et, en deuxième lieu, s'assurer que les personnes de chaque niveau de soutien (niveau de financement) reçoivent des fonds. Et c'est ce qui est arrivé 'tout naturellement' grâce à l'Outil de priorisation adopté par Contact Niagara, car cette façon d'agir n'assimilait pas directement le niveau des soutiens requis avec le plus grand besoin.

Le plus grand besoin s'associe de plus près avec le 'risque' qui demandait de poser des questions au sujet de nombreux facteurs, y compris 'le risque présenté par le comportement', le 'risque pour l'aide' et 'le risque d'une rupture familiale'. En définissant 'le plus grand besoin' de cette façon, il nous a été possible de reconnaître les personnes qui avaient besoin d'un niveau 'important' de soutiens et qui se plaçaient également à un niveau 'important' de priorité. Toutefois, nous avons aussi reconnu des personnes ayant un besoin 'minimal' de soutiens qui étaient placées à un niveau 'important de priorité' et, inversement, des personnes ayant un niveau 'important de soutiens' qui étaient placées à un niveau 'minimal' de priorité.

Et que veut dire cela? En langage bien simple,

c'est que notre processus de priorisation a servi à discerner les personnes ayant besoin d'un haut niveau de soutien, et dont les aides et le système de soutiens géraient habituellement la situation actuelle et ne connaissent pas de hauts niveaux de 'risque' ou de 'stress'. Nous avons aussi identifié des personnes qui n'avaient pas besoin de beaucoup de soutiens quotidiens ou continus, mais dont les aides et le système de soutiens subissaient un haut niveau de stress avec la grande possibilité d'une rupture familiale. Cette situation pouvait être le résultat de multiples comportements à risque associés avec la présence de la personne au foyer, ou sa présence seule au foyer pendant toute la journée après avoir quitté l'école puisque les parents / les aides devaient continuer à aller travailler, ou encore parce que les aides vieillissaient et présentaient, entre autres, certains facteurs de risque physique

ou de santé. Si ces 'facteurs de stress' se joignaient à une aide non rémunérée et sans caractère officiel (nulle autre personne de la famille ou de la collectivité n'étant disponible pour aider) et si de grands obstacles empêchaient d'accéder aux activités communautaires (aucun transport, isolement ou manque d'argent pour payer les coûts des activités), ces personnes auraient

des points passablement élevés à l'échelle des priorités, même si leur besoin de soutiens n'était pas élevé. Enfin, il y avait toujours les cas entre ces deux extrémités.

L'Initiative d'aide Passeport fournit des renseignements qui peuvent servir à promouvoir la discussion communautaire sur 'les plus grands besoins des personnes' ainsi que sur tous les facteurs qui entrent en jeu dans la catégorie du 'plus grand besoin' d'une personne et/ou d'une famille - NON PAS parce qu'il existe un haut niveau de besoins (bien que cela puisse être un facteur), mais aussi à cause d'autres facteurs comme le 'stress' ou le 'risque' personnel, familial ou environnemental.

“.....l'Outil de priorisation adopté par Contact Niagara.... n'assimilait pas directement le niveau des soutiens requis avec le plus grand besoinnot”